

Ecole communale de Saint André-Allas



INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2023-2024

Chaque année, comme les rythmes saisonniers, voici arrivé le temps pour nous de vous solliciter pour la future rentrée scolaire ! L'école dans un village c'est d'abord un lieu de Vie : un village sans école n'aurait plus d'âme, plus d'Esprit !

C'est la raison pour laquelle la municipalité en fait un objectif prioritaire ! Un village avec une école et ses élèves respire. Il est vivant, offrant des animations au quotidien avec eux et pour eux. Ce sont des commerces locaux qui vivent au rythme de l'école, ce sont nos agriculteurs, nos maraichers, nos restaurateurs, fournisseurs privilégiés qui alimentent notre cantine labélisée **Territoire Bio.**

En inscrivant vos enfants, aidez-nous à développer notre école communale !

Notre école, c'est un enseignement de qualité de la maternelle au CM2. C'est un corps enseignant fort de **5** institutrices qui donnent et transmettent tout leur savoir aux enfants avec passion et rigueur.

Notre école communale c'est un équipement informatique de pointe : tablettes, tableaux numériques interactifs ! C'est un lieu protégé et agréable au-dessus du formidable panorama de la vallée !

Notre école communale, c'est 5 agents municipaux au service des enfants et des familles : cantinière, ATSEM, aides ménagères sans oublier les services annexes proposés : transport scolaire, garderie, restauration, temps périscolaires, aide aux devoirs, sorties et voyages scolaires tout au long de l'année !

Notre école communale c'est le soutien de l'Amicale laïque et des parents d'élèves sans qui rien ne serait possible pour les sorties scolaires, la fête de Noël et le soutien financier au fonctionnement de la coopérative scolaire.

Rien de tout cela ne pourrait exister sans vos enfants !!

Notre ruralité assumée et défendue est une richesse. L'école de Saint André-Allas est avec la mairie un service public précieux qu'il convient de protéger et développer. Nous comptons sur vous, parents actuels ou futurs parents, afin de perpétuer cette vie au sein de notre commune. Faites-le savoir !

Les parents qui désirent inscrire leurs enfants à l'école de Saint André-Allas peuvent se rendre à la Mairie, à partir du jeudi 23 février 2023, munis du livret de famille.

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez contacter le bureau de la Mairie au **05.53.59.23.02.** ou l'école au **05.53.28.56.00.**

Jean Luc Roulland, adjoint en charge de l'école et Patrick Salinié, Maire de Saint André-Allas